

1er Cycle - Diplôme de Formation Générale en sciences pharmaceutiques



Composante
UFR3S -
Sciences de
santé et du
sport



Ouvert en stage
Non

Présentation

Unique cursus permettant de devenir pharmacien dans les différentes filières professionnelles, la formation s'étend sur 6 ans (cycle court) ou 9 ans (internat - cycle long) avec des spécialisations dès la 4^e année : officine, industrie/recherche et internat. Les étudiants passant l'internat en pharmacie doivent passer le concours de l'internat en pharmacie s'ils désirent devenir pharmacien hospitalier ou pharmacien biologiste. Ils peuvent aussi s'orienter vers une carrière universitaire ou les métiers de la recherche en préparant un doctorat d'université. D'autres métiers sont aussi accessibles tels que les métiers dans les grandes agences de santé, certaines structures environnementales...

La formation allie des cours fondamentaux, des enseignements dirigés, des travaux pratiques et des mises en situations professionnelles (projet étudiants, officine pédagogique, serious game ...). La formation comporte des stages professionnels obligatoires. Des stages facultatifs supplémentaires ainsi que des stages à l'étranger sont également possibles.

Plus d'informations sur : <https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale>

Parmi les professions de santé, la pharmacie offre les débouchés les plus diversifiés, permettant aux diplômés d'exprimer leurs compétences dans de très nombreux secteurs, en officine, dans les industries et les établissements de santé, en biologie médicale, dans l'enseignement supérieur et/ou dans la recherche.

En filière officine, les étudiants doivent notamment maîtriser les compétences suivantes :

- surveiller la thérapie médicamenteuse en appréciant son efficacité, sa sécurité et en identifiant, s'il y a lieu, les problèmes qui y sont liés ;
- s'intégrer et s'investir pleinement dans le système de santé, à titre d'intervenant de première ligne ;
- travailler en relation directe avec les autres professionnels de santé.

En filière industrie/recherche, les étudiants doivent maîtriser les compétences suivantes :

- contribuer au cycle de vie des médicaments, de la découverte à la mise sur le marché, en intégrant des compétences en drug discovery et en évaluation de l'ADME ;
- concevoir et mettre en œuvre des procédés industriels de production, tout en garantissant la qualité des médicaments et des autres produits de santé ;
- gérer les aspects réglementaires des médicaments en coordonnant les activités pré et post autorisation de mise sur le marché en maintenant une communication efficace avec les autorités de santé ;

Savoir-faire et compétences

- élaborer des stratégies d'accès au marché et de commercialisation des médicaments, tout en assurant la diffusion d'informations médicales fiables et à jour.

Organisation

Admission

Conditions d'admission

ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE DES ÉTUDES DE SANTÉ

Pour les Élèves de terminale ou étudiants en réorientation, les personnes de nationalité française titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissants de l'Union européenne ou pays assimilés

> Demande d'admission sur la plateforme nationale Parcoursup à partir du 19 janvier 2026 et le 12 mars 2026 :

RDV sur <https://www.parcoursup.fr/>

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors ue et assimilés) > RDV sur <https://international.univ-lille.fr/>

Formation sélective : retrouvez sur Parcoursup les critères d'analyse des candidatures.

LICENCE 2 & 3

Retrouvez toutes les modalités sur <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater>

Pré-requis obligatoires

Le candidat au diplôme de docteur en pharmacie doit disposer de connaissances et compétences scientifiques.

Le pharmacien fait preuve de rigueur dans l'ensemble de ses actes professionnels. Il engage sa responsabilité lors de la dispensation des produits de santé au sein de son officine ou lors de la transmission des résultats des analyses biologiques ou lors de la mise au point d'un traitement spécifique.

Comme les autres professionnels de santé, les pharmaciens sont soumis à un code de déontologie.

Ils apportent leurs conseils aux patients. A ce titre, ils doivent posséder des qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute.

Dans l'ensemble des secteurs professionnels dans lesquels interviennent les pharmaciens, ils occupent des fonctions d'encadrement et de management d'équipe en lien avec d'autres professionnels. Ils doivent disposer de compétences en matière de communication.

Pour en savoir plus :

<https://www.lesmetiersdelapharmacie.fr/>

Infos pratiques

Autres contacts

Département d'Odontologie

Lieu d'enseignement :

Lille (campus Santé)

Responsable pédagogique

Pr. Pascal Odou- Vice-Doyen du Département de Pharmacie

Contact administratif :

Service scolarité

+33 (0)3 62 28 36 59 / +33 (0)3 20 96 40 40

pharma-scolarite@univ-lille.fr